



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2662
9 août 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Steve, gilets jaunes...

La violence policière

instrument de

la violence sociale



SERGE D'IGNAZIO

Retraites

**Une attaque
contre tous
les travailleurs**

page 3

États-Unis

**El Paso
La menace de
l'extrême droite**

page 6

Entreprises

**Deliveroo,
Tati, SNCF,
CHU Guadeloupe...**

pages 5, 9, 10, 11

LEUR SOCIÉTÉ

Réforme des retraites : une attaque contre tous les salariés 3

Tour de passe-passe 3

Nantes : justice pour Steve C'est un policier qui le dit 3

Taxe Gafa : Amazon n'y perdra pas une plume 4

Pour le capital : c'est Noël au mois d'août 4

Milliardaires : pour les ultra-riches, 2019 est un grand cru 4

Richesses et vieilles pudeurs 4

Hôtels de luxe en plein essor 4

Deliveroo : colère des damnés du bitume 5

Licenciements abusifs : le barème, c'est toujours non 5

Tati-Gifi : licenciements programmés 5

Affaire Legay : Prêtre change de chaire 5

Migrants : les ONG ne désarment pas 8

Frontex accusée de maltraitance 8

Montreuil : les travailleurs sans-papiers toujours mobilisés 8

Santé publique : démagogie et xénophobie 8

Légion d'honneur : Macron décore les licenciés 8

DANS LE MONDE

États-Unis : tuerie d'El Paso et menace des milices d'extrême droite 6

États-Unis : la reprise des exécutions 6

Hong-Kong : la mobilisation et les intérêts des travailleurs 6

USA-Chine : guerre commerciale et monétaire 7

Banques centrales : l'assurance tout risque du grand capital 7

Grande-Bretagne : derrière les pitreries de Boris Johnson 12

ENTREPRISES

Morts au travail : exploitation patronale et incurie de l'État 9

Sur un chantier du bâtiment : accident mortel 9

Notre-Dame : les risques d'une intoxication au plomb 9

Air France : des milliards à gogo, et les salaires ? 9

SNCF : grève au Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges 10

Gare du Nord : les trains les plus courts ne sont pas les meilleurs 10

Empreinte carbone : la ministre Borne franchit les limites 10

Guadeloupe : grève au CHU et mobilisation populaire 11

Whirlpool : pas de petits profits 11

LUTTE OUVRIÈRE

Les militants à votre rencontre 12

Violences policières : une politique de classe

Après la découverte du corps de Steve Maia Caniço à Nantes, des rassemblements et des manifestations se sont tenus samedi 3 août pour dénoncer les violences policières. La colère et les interrogations qui s'y sont exprimées vis-à-vis de la police et du gouvernement sont plus que légitimes.

Les conditions du décès de ce jeune de 24 ans, qui s'est noyé dans la Loire le 22 juin, sont accablantes pour les forces de police. Les policiers antiémeutes sont allés au contact, matraque au poing et chiens en laisse, contre des jeunes dont le seul crime était d'avoir prolongé la fête de la musique une demi-heure de trop.

Ils ont tiré 33 grenades lacrymogènes, lancé 12 balles de défense et 10 grenades de désencerclement. Cherchant à fuir les gaz dans l'obscurité, 14 personnes sont tombées dans la Loire. Et que dit l'enquête de l'IGPN, la police des polices ? Qu'il n'y a pas de lien entre l'intervention des forces de police et la noyade de Steve !

Droits dans leurs bottes, Castaner et Philippe ont repris à leur compte ce mensonge grossier. L'action policière aurait été « légitime » et « proportionnée ». Autrement dit, « circulez, il n'y a rien à voir ! ».

Face à l'indignation suscitée par ces conclusions, Castaner a concédé du bout des lèvres qu'il y avait un « questionnement sur l'utilisation des lacrymogènes ». De son côté, l'IGPN a reconnu que tous les témoignages n'avaient peut-être pas été pris en compte... Mais ils ont fait et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour enterrer l'affaire.

Comme pour les 151 jeunes de Mantes-la-Jolie contraints à se mettre à genoux, mains sur la tête, comme dans la mort de Zineb Redouane à Marseille, tuée par une grenade de désencerclement alors qu'elle fermait ses volets pendant une manifestation des gilets jaunes, l'IGPN et à sa suite le gouvernement nient toute bavure. Ils cacheront des preuves, ils mentiront et ils soutiendront la police.

Comme tous les gouvernements qui l'ont précédé, celui de Macron est prêt à couvrir n'importe quelle exaction de la police parce qu'il en a besoin pour imposer sa politique. Parce qu'il compte sur elle pour museler, matraquer et réprimer les contestataires, quitte à les blesser grièvement, voire mortellement.

Les dirigeants politiques de tout bord déplorent le délitement du « lien de confiance » entre la

police et la population. Mais, contrairement au conte de fées que l'on nous sert, le rôle principal de la police n'est pas d'assurer la sécurité de la population et de faire traverser les enfants et les personnes âgées aux passages piétons. Elle a, bien sûr, à intervenir régulièrement contre des fous dingues, et elle le fait. Mais sa raison d'être est d'abord et avant tout de protéger un ordre social injuste et inégalitaire contre d'éventuelles révoltes.

Les forces de répression constituent l'arme ultime des dirigeants pour faire passer leur politique antiouvrière et préserver les intérêts et l'ordre de la grande bourgeoisie. La violence d'État contre les travailleurs et les opprimés est une nécessité pour ceux qui sont au pouvoir. Tous les travailleurs qui ont été engagés dans des grèves un peu longues et déterminées en savent quelque chose. Quant à tous ceux qui ont participé aux manifestations des gilets jaunes, ils l'ont appris à leurs dépens.

Au cours de ce mouvement, il y a eu des centaines de blessés. Certains y ont perdu un œil ou une main parce que les forces de police avaient pour mission d'intimider et de décourager en réprimant brutalement tous les manifestants, qu'ils soient pacifiques ou non. Et il s'agissait bel et bien d'une stratégie gouvernementale.

En guise de bons et loyaux services, Castaner a d'ailleurs, le 16 juin, récompensé les principaux protagonistes de cette répression. Parmi les décorés, on compte les deux commissaires ayant commandé la charge qui a gravement blessé Geneviève Legay à Nice, celui qui a dirigé les opérations lors de la fête de la musique à Nantes, etc.

Oui, le ministre de l'Intérieur honore les briseurs de crânes, parce qu'il veut pouvoir compter sur eux pour mater les protestations de demain. Dans une récente interview, Macron a reconnu que « les raisons qui ont conduit à l'éclatement de colère dans le mouvement des gilets jaunes n'ont pas disparu ». Autrement dit, le pouvoir s'attend et se prépare à de nouveaux combats sociaux.

Eh bien, le camp des travailleurs et des opprimés doit lui aussi se préparer ! Tant que nous vivrons dans une société fondée sur l'exploitation, où une minorité de capitalistes s'enrichit en faisant reculer la majorité, nous aurons à nous battre. Et pour avoir une chance de gagner, il faut nous aussi nous rassembler et nous organiser.



À Nantes, une fresque pour Steve.

JÉRÔME FOUQUET / OUEST-FRANCE

Réforme des retraites : une attaque contre tous les salariés

Pour les travailleurs de la RATP ou de la SNCF qui dépendent d'un des 42 régimes particuliers de retraite, la diminution des pensions pourrait atteindre 500 euros si les préconisations du rapport Delevoye sont appliquées.

Les salariés dits des « régimes spéciaux » sont légitimement inquiets et le projet de réforme suscite de nombreuses discussions. En fait, si certains travailleurs perdront sans doute encore plus que d'autres, la réforme devrait être défavorable à l'ensemble des salariés. L'abandon du calcul de la retraite sur les 25 meilleures années pour les salariés du privé et sur les six derniers mois pour ceux de la fonction publique ou de la RATP par exemple, se

traduira pour tous par une baisse des pensions.

Le rapport Delevoye explique aussi que les pensions dépendront de la situation de la Caisse de retraite. Les pensions, les conditions de départ seront ajustées pour que celle-ci soit à l'équilibre. Or, avec les licenciements, les embauches majoritairement en contrat précaire et les salaires en baisse, la situation de la Caisse a peu de chance de s'améliorer. Et puis, les patrons accepteront-ils

de payer plus pour les retraites ? Au nom de la compétitivité, sous prétexte de la crise ou de tout autre prétexte, les cotisations patronales qui ont déjà baissé pourraient être encore diminuées, fragilisant l'équilibre des Caisses.

Avec l'adoption d'un système de calcul par points, le gouvernement ou ses successeurs auront directement la main pour réduire les pensions sans même devoir en passer par une réforme. Le véritable but du projet Delevoye est d'économiser sur les retraites versées. C'est une attaque contre tous les salariés qui est programmée et qui appelle la résistance de tous.

Inès Rabah



Nantes : justice pour Steve!



Manifestation du 3 août à Nantes.

Samedi 3 août, quelques jours après la découverte du corps de Steve Maia Caniço dans la Loire, un rassemblement en hommage au jeune homme et une manifestation contre les violences policières ont réuni 500 et 1 700 personnes à Nantes.

Cette manifestation faisait suite à plusieurs semaines de mobilisation où les affiches « Où est Steve ? » s'étaient multipliées dans le centre-ville. Cependant, l'indignation est montée d'un cran suite aux conclusions du rapport de l'IGPN, la police des polices, reprises par le Premier

ministre Édouard Philippe qui affirme qu'il n'y a pas de « lien entre l'intervention des forces de l'ordre et la disparition de M. Steve Maia Caniço. » Ce rapport est révoltant, car, comme dans bien d'autres bavures policières, l'IGPN dédouane les policiers et leur hiérarchie, sans même avoir interrogé

les nombreux participants à cette soirée qui ont subi la charge des policiers, dont 89 ont porté plainte.

Depuis, des témoignages s'accumulent pour exprimer l'aberration de cette conclusion et réclamer que justice soit faite. Au-delà des fêtards, les secouristes de la protection civile de Nantes, qui se trouvaient sur les lieux où régnait l'atmosphère d'une « zone de guerre », ont décrit l'opération policière comme totalement disproportionnée.

Rapport Delevoye : tour de passe-passe

Dans son rapport sur les retraites, Jean-Paul Delevoye donne des exemples de pensions que toucheraient les futurs retraités dans le système qu'il préconise.

Un collectif d'experts les a passés au crible et a constaté une présentation ingénieuse, très favorable à la réforme proposée. Parmi les exemples, ils relèvent ainsi le cas d'une employée, née en 1990, commençant à travailler à 22 ans. En gagnant 2 238 euros net en moyenne tout au long de sa carrière et en prenant sa retraite à 62 ans, elle toucherait une pension de 1 839 euros dans le régime actuel, et de 1 856 euros, dans le nouveau régime dit « universel », soit 17 euros de plus. Dans ce même régime, en partant en retraite à 64 ans, elle gagnerait 41 euros de plus que dans l'ancien système.

L'astuce réside dans la durée de cotisation prise

en compte. Aujourd'hui, elle est de 43 ans. Dans les exemples proposés, la durée de cotisation est établie à 44,3 ans pour la génération 1990, pour tenir compte de l'évolution de l'espérance de vie, disent les auteurs du rapport. Mais, pour le moment, une telle durée n'existe dans aucune loi ; sa seule utilité, selon le collectif, est de « faire baisser mécaniquement le montant estimé de la pension selon les règles actuelles ».

C'est un petit arrangement pour tenter de prouver les bienfaits d'une réforme que la plupart des salariés considèrent, à juste titre, comme une attaque d'envergure.

Sylvie Maréchal

C'est un policier qui le dit!

« C'est tellement grossier dans la volonté de disculper la police que ça va être inacceptable pour beaucoup de gens » a déclaré Philippe Boussion, policier responsable régional Pays-de-la-Loire du syndicat Force ouvrière.

Ce syndicaliste, commentant le rapport de l'IGPN, la police des polices, sur la responsabilité de l'intervention policière dans la mort de Steve Caniço, déclarait notamment : « C'est juste inaudible de dire qu'il n'y a aucun lien. Certifier qu'il n'y a aucun lien entre l'action

de la police et le fait que des jeunes tombent à l'eau. La concomitance des faits où les jeunes tombent à l'eau au moment de l'intervention de la police, interroge. [...] L'IGPN, par grand miracle, disculpe tout le monde dans la hiérarchie, charge la mairie, les petits policiers de terrain. Franchement ce n'est pas sérieux. »

Non, ce n'est pas sérieux, mais la tentative de blanchir l'action de la police, elle, est sérieuse et vient d'en haut.

P.R.

Effectivement, la police a tiré en pleine nuit, à quelques mètres de la Loire, 12 lanceurs de balles de défense (LBD), 33 grenades lacrymogènes et 10 grenades de désencerclement pour que la musique cesse.

En colère, près de 1 700 personnes ont tenu à protester contre les violences policières en défilant plusieurs heures dans la ville en ce premier week-end d'août. Pourtant, le préfet de Loire-Atlantique, Claude Harcourt, avait interdit toute manifestation dans le centre-ville de 10 heures à 20 heures, souhaitant faire taire toute contestation politique : seul un recueillement avait été permis. Le préfet a osé expliquer son

geste par la présence de casseurs, pour éviter qu'ils ne « volent à la collectivité le moment d'émotion qui est souhaité par tous les amis de Steve ». C'est ce même préfet qui avait justifié l'intervention policière du 21 juin quai Wilson en rejetant la responsabilité sur les fêtards, qualifiés d'« individus avinés qui ont probablement pris de la drogue. »

Malgré l'interdiction et le dispositif policier déployé et l'atmosphère envahie par les gaz lacrymogènes, de nombreuses personnes de tout âge ont répondu présent en participant au rassemblement et surtout à la manifestation pour dénoncer les violences policières.

Correspondant LO

Taxe Gafa : Amazon n'y perdra pas une plume

Il n'aura pas fallu longtemps pour vérifier l'adage selon lequel « à la fin, c'est toujours le consommateur qui paie ! » Moins de trois semaines après l'adoption de la taxe GAFA, le groupe Amazon annonce qu'il répercutera cette taxe sur ses tarifs.

Après deux années de discussions, le 11 juillet, le gouvernement instaurait enfin une taxation des géants américains du secteur numérique dite GAFA pour Google, Amazon, Facebook et Apple. Ces entreprises, une vingtaine au total, s'organisant pour déclarer leurs bénéfices dans leurs filiales les plus paradisiaques en termes de fiscalité, la taxe GAFA sera calculée, non pas sur les bénéfices mais sur le chiffre d'affaires réalisé en France. Le niveau est bien faible, 3 % seulement du chiffre d'affaires déclaré. Mais c'est déjà beaucoup trop pour le géant de la distribution en ligne!

Ainsi le 1^{er} août, Amazon déclarait: «Étant donné que nous opérons dans le secteur à faible marge du commerce de détail et que nous investissons massivement (...) nous ne sommes pas en mesure d'absorber une taxe supplémentaire assise sur le chiffre d'affaires.» Et de poursuivre en affirmant être dans

l'obligation de répercuter la hausse sur les entreprises avec lesquelles elle travaille. Quant à celles-ci, il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'elles feront à leur tour. À partir du 1^{er} octobre, on peut très raisonnablement penser que les consommateurs paieront la note pour leurs achats via Amazon.

Qu'en sera-t-il de Google, Facebook, Apple et autres trusts du numérique? Pour l'instant, ils n'ont rien annoncé. Mais là encore, on peut parier qu'ils se débrouilleront pour ne rien perdre.

«Faire payer les GAFA». La revendication a été reprise par le gouvernement d'autant plus facilement qu'il s'agit de faire payer des entreprises à la richesse insolente, aux profits parmi les plus révoltants, et de surcroît américaines, ce qui évite de s'affronter à des patrons bien français.

Mais en fait de taxer le capital, ce n'est que de la poudre aux yeux.

Sophie Gargan



Amazon sait voler l'État et les consommateurs.

Pour le capital: c'est Noël au mois d'août!

Avec la baisse des prélèvements mise en place par le gouvernement Philippe, les entreprises devraient récupérer 13,2 milliards d'euros d'ici la fin du quinquennat. Baisse du taux de l'impôt qui passera à 25 % d'ici trois ans, transformation du CICE en baisse pérenne des cotisations sociales, différentes mesures de la loi Pacte auxquelles s'ajoute la suppression de la taxe sur

les dividendes de 3 % décré- tée par l'Union européenne, n'en jetez plus!

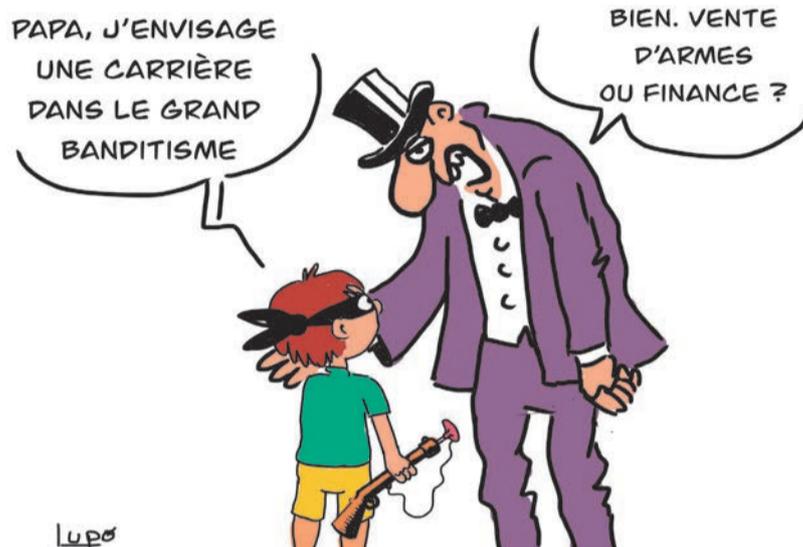
Dans cette grande distribution où l'argent coule à flot, certains secteurs de l'économie sont privilégiés.

Ainsi, selon Bercy, les services financiers, banques et assurances, décrocheraient le gros lot de cinq milliards d'euros, soit 38 % des baisses des prélèvements, suivis du

commerce (18 %), de l'industrie (16 %), les autres secteurs ne recevant que 2 ou 1 % de la somme, voire rien du tout.

Quand on voit comment les capitaux privés sont servis, il faudrait être bien naïf pour croire les men- songes du gouvernement sur l'impossibilité de finan- cer les services publics qui vont à vau-l'eau!

M.L.



Milliardaires: pour les ultra-riches, 2019 est un grand cru

Au palmarès des milliardaires, la France peut se vanter de remporter une médaille d'or. Si elle n'est pas le pays où ils sont le plus nombreux, elle est celui où ils se sont enrichis le plus au cours des six premiers mois de l'année.

D'après le *Bloomberg Billionaires Index*, une publication économique américaine, les 14 plus grandes fortunes françaises ont ainsi vu leur richesse cumulée augmenter de 78 milliards de dollars (69,6 milliards d'euros).

La revue *Challenges* donne le trio de tête des fortunes françaises où figure en tête, bien entendu, Bernard Arnault, le patron du groupe de luxe LVMH. Sa fortune dépasse aujourd'hui les 90 milliards d'euros, lui

permettant de devenir le troisième homme le plus riche du monde. Loin derrière, en deuxième position des fortunes françaises, se trouvent les propriétaires de Chanel, les frères Wertheimer dont la fortune s'élève à 50 milliards.

Affichant une augmentation plus que confortable de leur fortune, Françoise Bettencourt-Meyers, héritière du groupe L'Oréal, est en troisième position, à la tête d'une fortune estimée à près de 46 milliards d'euros,

tandis que Gérard Muliez, patron d'Auchan pèse 32 milliards d'euros et François Pinault, autre géant du luxe, 29 milliards d'euros.

Ce niveau d'enrichissement accéléré est indécrot, alors que le monde du travail s'entend rabâcher à longueur d'année que les salaires – y compris dans des entreprises qui dépendent de ces grands groupes – ne peuvent augmenter sous peine de faire couler la boutique. Il illustre aussi la folie de ce système capitaliste, où les super milliardaires qui dominent l'économie et façonnent la société sont des parasites du luxe.

Nadia Cantale

Hôtels de luxe: en plein essor

L'hôtel de luxe parisien Le Meurice propose cet été sa nouvelle suite de 620 m², dite penthouse, c'est-à-dire avec une terrasse et située au dernier étage, au-dessus du bruit de la ville, au prix de 25 000 euros la nuit.

En plus de la bibliothèque en or, cette suite dispose d'une immense salle de bain en marbre italien, qui permet, grâce aux grandes vitres qui en font le tour, de prendre son bain en ayant une vue panoramique sur Paris!

À Paris, onze établissements avec le titre de palace se font ainsi concurrence pour attirer la clientèle la

plus fortunée.

Au Plaza Athénée, dans le 8^e arrondissement, le prix de la suite royale se monte à 29 000 euros la nuit. Un autre palace parisien propose lui une suite à 32 000 euros la nuit... mais le prix comprend un repas préparé par un des grands chefs cuisiniers français. En quelques années, le nombre de chambres de luxe

a quasiment doublé, passant de 1 100 à 1 900.

Mais cet univers des très riches est parfois rattrapé par la lutte des classes, même dans ces hôtels de luxe. Plusieurs palaces parisiens ont connu des grèves ces derniers mois, en particulier venant des femmes de ménage qui dénonçaient leurs salaires et leurs conditions de travail.

Le luxe et l'armement sont les marchés qui rapportent le plus aux actionnaires des grands groupes. Ce constat suffit à juger l'organisation sociale capitaliste.

Arnaud Vautard

Fortune des très riches et vieilles pudeurs

Le 24^e classement des 500 premières fortunes de France a, selon le journal *Challenges* qui l'établit, fait réapparaître de «vieilles pudeurs.» Selon les journalistes de ce magazine, il y a chez les très riches des inquiétudes sur la publicité faite autour de leur fortune: «Est-ce bien le moment?»

Pour être sur la liste, le

FMIC (Fortune minimum pour l'inclusion dans le classement) s'élève aujourd'hui à 155 millions contre 100 millions il y a 23 ans. Eh oui, l'accaparement de la richesse sociale par une toute petite minorité ne cesse de croître, au point que celle-ci craint d'être montrée du doigt. De là à parler de pudeur...

Deliveroo : colère des damnés du bitume

Des centaines de livreurs à vélo dépendant de la plateforme Deliveroo se sont mobilisés samedi 3 août dans plusieurs villes pour protester contre la nouvelle politique tarifaire mise en place par la société de livraison de repas à domicile. Et ils devaient le refaire mercredi 7 août.

À Paris, Toulouse, Nice ou encore Besançon, ces travailleurs ont bloqué les commandes Deliveroo de certains restaurants et se sont retrouvés en assemblée générale pour discuter de la suite à donner à leur mouvement.

En 2017 déjà, les livreurs s'étaient mobilisés quand Deliveroo avait décidé de ne plus payer par heure mais par livraison effectuée avec un tarif minimal de 4,70 euros à Paris. Depuis, la pression s'est encore accrue. Pour ne pas rater une course intéressante dans un créneau demandé, les livreurs attendent les yeux rivés sur leur portable. Les distances courtes sont privilégiées car elles permettent

de multiplier les courses.

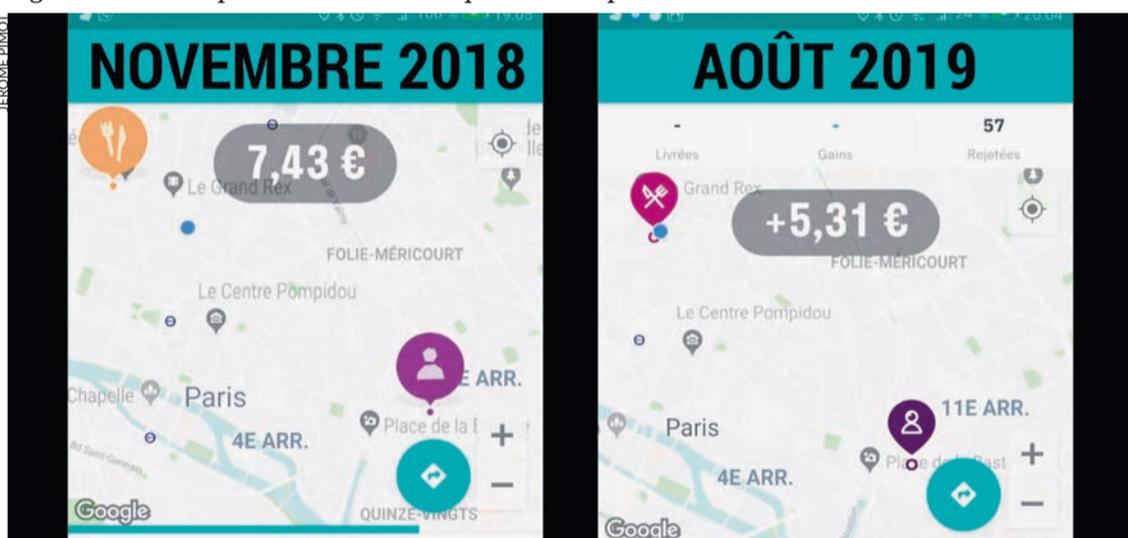
Avec la nouvelle tarification en vigueur depuis le 29 juillet, la rémunération minimale étant abolie, ce sont les distances longues qui rapportent plus. Sauf qu'en moyenne, c'est bien une baisse du salaire que les livreurs dénoncent. Selon le Collectif des livreurs autonomes de Paris (Clap 75) des courses peuvent maintenant rapporter moins de 3 euros et la diminution de la rémunération se situe entre 30% et 70%. Avec cette nouvelle politique, Deliveroo s'aligne sur les tarifs les plus bas du secteur pratiqués par Uber Eats. À cela s'ajoutent les frais d'acquisition d'un vélo électrique ou d'un scooter, indispensables pour faire

des longues distances notamment dans les régions vallonnées.

Lors du rassemblement du 3 août Place de la République à Paris, on pouvait lire sur la banderole déployée par plusieurs dizaines de livreurs: «*La rue est notre usine, les forçats du bitume relèvent la tête.*» En effet, malgré les spécificités liées à leur statut d'indépendants ou d'autoentrepreneurs, les livreurs sont des travailleurs qui comme les salariés, subissent l'exploitation, étant de fait payés à la tâche. Comme tous les autres travailleurs, ils sont mis en concurrence afin d'augmenter les profits des patrons.

Les livreurs sont en fait une partie de la classe ouvrière et, comme bien des forçats avant eux, ils ont décidé de ne pas se laisser faire et comptent continuer leur mobilisation.

Paul Mori



Avant et après, la même livraison des grands boulevards à Bastille est payée 2 euros de moins

Tati-Gif : licenciements programmés

Lorsque des représentants syndicaux de Tati et de la fédération du commerce sont allés au ministère du Travail exposer le sort des travailleurs de cette enseigne dont plusieurs magasins doivent fermer, le conseiller chargé des mutations économiques qui les a reçus aurait été «*très surpris*» des faits qu'ils lui rapportaient!

On peut difficilement le croire vu les méthodes expéditives des licenciés en général, et du patron de Gifi Philippe Ginestet en particulier, qui n'en est pas à son coup d'essai.

En 2017, celui-ci a racheté les magasins Tati, a licencié 260 salariés mais a promis de garder l'enseigne. Il y a quelques semaines, il a annoncé la fermeture de 13 magasins et la suppression de 189 emplois, sous prétexte de pertes trop

importantes. En réalité le groupe de la famille Ginestet se porte bien. Pour les travailleurs et les syndicats, son projet est le démantèlement volontaire de l'enseigne, et les suppressions d'emplois qui vont avec, pour récupérer les locaux.

La déléguée CGT de Tati dénonce les attaques de la direction: la perte du treizième mois, la suppression des tickets restaurant, et surtout la mise à la porte de 600 employés par rupture

conventionnelle ou sous prétexte d'inaptitude. Sans compter la fermeture subite de certains magasins en mettant les salariés devant le fait accompli. Même dans le magasin le plus ancien, celui de Barbès dans le 18^e arrondissement de Paris, qui devrait garder son enseigne Tati, les employés ont reçu des avertissements pour les pousser à partir.

Le ministère a promis de rencontrer la direction du groupe et de mettre le plan de licenciements sous surveillance. Autant dire rien d'autre que de bonnes paroles aussi hypocrites que sa prétendue surprise devant les méthodes patronales!

Sylvie Maréchal

Licenciements abusifs : le barème, c'est toujours non!

Malgré la validation par la Cour de cassation, le 17 juillet, du barème restrictif imposé par les ordonnances Macron de septembre 2017 pour minimiser les indemnités versées à des travailleurs en cas de licenciement abusif, deux tribunaux de prud'hommes, à Troyes et Grenoble, refusent de la suivre.

Déjà, depuis décembre dernier, une vingtaine de conseils des prud'hommes avaient refusé d'appliquer ce barème, des universitaires et le Syndicat des avocats de France s'y étaient opposés mais Macron était passé outre.

Le plafond du calcul de l'indemnité est limité à 20 ans d'ancienneté, ce qui est très préjudiciable à un travailleur qui a 25, 30 ou 35 ans d'ancienneté. En outre, cette ancienneté, limitée, est devenue le seul critère qui compte. Plus question de moduler l'indemnité en fonction de l'âge, du sexe, de la qualification ou des chances de retrouver un emploi quand le licenciement a lieu dans une région où le chômage est très élevé.

Dix-huit mois après la réforme, il a déjà été constaté

que les montants ont diminué de 59%. Il a aussi été remarqué que le recours aux prud'hommes avait régressé de 15% en 2017 et de 30 à 40% en 2018. D'autres facteurs sont entrés en ligne de compte, notamment la constitution du dossier désormais plus contraignante, mais le barème y a aussi sa part.

Les deux tribunaux de prud'hommes ouvrent la voie à la contestation. On ne peut que souhaiter que l'opposition à ce barème continue de se manifester, au-delà même du terrain juridique, car amoindrir les réparations dues à un travailleur licencié abusivement est une injustice inacceptable, a fortiori quand les licenciements redoublent dans tout le pays.

Jacques Fontenoy

Affaire Legay : Prêtre change de chaire

Jean-Michel Prêtre, procureur de la République au tribunal de grande instance de Nice, aurait été proposé par la Chancellerie au poste d'avocat général près de la cour d'appel de Lyon. Cette mutation fait évidemment suite à son comportement pitoyable dans l'affaire Geneviève Legay, dans laquelle ses mensonges sont apparus au grand jour.

Après que cette militante septuagénaire avait été blessée lors d'une charge de CRS le 23 mars, ce procureur avait déclaré que la police n'était pour rien dans l'accident, et même confié l'enquête à la concubine du policier responsable. Le mensonge au fond n'était pas pire que celui du récent

rapport de l'IGPN sur les faits de Nantes, ni sans doute que bien d'autres qui restent dans l'ombre. Mais devant l'évidence le procureur de Nice avait dû reconnaître avoir menti sur les faits... pour ne pas mettre en difficulté le président!

Le fait est que pour un Macron de tels soutiens valent bien des adversaires, et la nouvelle affectation de ce Prêtre a tout d'une mise au rencart. L'excès de zèle, s'il est trop visible et trop maladroit, ne paye pas toujours. Mais on peut imaginer que dans l'appareil d'État, il est courant et vaut de belles promotions à beaucoup d'autres.

A.F.



Geneviève Legay victime de la charge des CRS.

États-Unis : tuerie d'El Paso et menace d'extrême droite

Vingt-deux tués et vingt-six blessés, tel est le bilan de la fusillade commise le 3 août à El Paso, au Texas, une ville à la frontière mexicaine. Il s'agit, depuis le début de l'année, de la 250^e tuerie dite « de masse » aux États-Unis, c'est-à-dire faisant au moins quatre morts.

Le tueur d'El Paso fait partie de la mouvance suprémaciste, c'est-à-dire raciste blanche. Il a annoncé après son arrestation vouloir tuer le plus possible de Mexicains, et publié peu avant son attentat sur Internet un manifeste dénonçant « une invasion hispanique du Texas » et soutenant la tuerie de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, en mars dernier où un autre raciste a tué cinquante personnes dans deux mosquées.

Quelques heures après El Paso, une autre tuerie a eu lieu dans une autre ville des États-Unis, à Dayton, faisant

neuf morts. De nombreuses réactions ont mis en cause la législation américaine sur les armes. Il y a en effet, actuellement, plus de 270 millions d'armes à feu en circulation dans ce pays, cinq fois plus que dans le deuxième pays le plus armé, l'Inde. Trump, qui soutient l'industrie des armes à feu aux États-Unis, a balayé cette cause, déclarant : « *La maladie mentale et la haine appuient sur la gâchette, pas le fusil* », et incriminé... les jeux vidéo, Internet et les réseaux sociaux.

Mais au-delà du problème des armes à feu, l'attentat



2016 : manifestation contre les discours haineux de Trump.

d'El Paso illustre les conséquences de toute la propagande et la surenchère raciste dont Trump est le premier protagoniste aux États-Unis. Et il est évident que ses déclarations n'ont pu que conforter les actes de haine raciste comme celui d'El Paso. Peu avant la tuerie, Trump avait relayé un tweet d'une figure de l'extrême droite anglaise, Katie Hopkins, connue pour avoir appelé à s'armer pour se battre contre l'invasion étrangère.

Le développement du

racisme se nourrit de la crise du capitalisme, aux États-Unis comme dans les autres pays. Et il est alimenté par les propos et les prises de positions de politiciens de plus en plus réactionnaires comme Trump pour former un cocktail explosif. À l'échelle des USA, de l'Europe et de l'Australie, les attentats dus à l'extrême droite blanche sont en nette hausse ces dernières années.

La tuerie d'El Paso était le fait du délire meurtrier d'un seul individu. Mais ce sont également des groupes et parfois des organisations paramilitaires racistes qui se renforcent. La manifestation sanglante Unite the right (Unir la droite) de 2017 à Charlottesville rassemblait néonazis et autres nostalgiques du Ku Klux Klan. À la frontière entre les États-Unis et le Mexique, des milices de civils traquent les migrants en bénéficiant de la tolérance des autorités.

Ce genre de milices d'extrême droite se font aujourd'hui la main contre les migrants et elles ne

rassemblent en réalité qu'un nombre réduit d'individus. Mais la crise aidant, elles pourraient se développer. Alors, elles deviendraient des armes mortelles, pas seulement contre les migrants d'un pays ou d'un autre, mais contre tous les travailleurs.

La politique de Trump ne peut que favoriser une telle évolution. Des politiciens comme les démocrates des États-Unis dénoncent ses propos outranciers. Mais au bout du compte, s'ils revenaient au pouvoir, ils mèneraient une politique très semblable à la sienne, en faveur des plus riches. Ils sont prêts, eux aussi, à leur manière, à faire le jeu d'une extrême droite qui se développerait sur le terrain de la crise.

Pour se mettre en travers de cette évolution, la classe ouvrière américaine devra s'armer, non contre les migrants mais contre le capitalisme et le parasitisme de la bourgeoisie ainsi que contre tous les courants politiques qui cherchent à la diviser.

Thomas Baumer

La reprise des exécutions

Mercredi 25 juillet, le gouvernement américain a annoncé, par la voix du procureur général américain William Barr, la reprise des exécutions au niveau fédéral.

Cette annonce ne concerne que les tribunaux fédéraux, qui prononcent moins souvent des condamnations à la peine capitale que ceux

des États, et pour lesquels un moratoire avait interrompu les exécutions depuis 2003, notamment suite à des tests ADN qui avaient montré que de nombreuses condamnations avaient été prononcées à tort. Ainsi, 60 condamnés seraient visés au total, contre plus de 2 600 condamnés par les tribunaux des États.

Dans la lignée des déclarations pour annoncer l'expulsion de milliers d'étrangers illégaux ou contre les élus démocrates qu'il a invitées à retourner dans leur pays « *infesté par la criminalité* », Trump entend ainsi envoyer un message à l'électorat le plus réactionnaire, avec la peau des condamnés.

David Marcil

Hong Kong : la mobilisation et les intérêts des travailleurs

Alors que, depuis deux mois, les manifestations réunissent des centaines de milliers de participants, lundi 5 août, selon la presse et les syndicats, une partie des travailleurs auraient soutenu la contestation par la grève.

Selon les syndicats, la grève aurait été un succès dans cette ville où les mobilisations ouvrières sont rares. Présents dans les manifestations dès vendredi 2 août, des fonctionnaires ont aussi arrêté le travail le lundi. Ils auraient été suivis par des travailleurs de secteurs divers tels que les transports urbains, l'industrie du cinéma ou encore le parc Disneyland. La grève aurait aussi été suivie dans l'aviation.

Hong Kong est une place financière où transitent les capitaux chinois et occidentaux et où les inégalités sont considérables, comportant une petite bourgeoisie relativement nombreuse. C'est essentiellement cette classe sociale qui s'est mobilisée depuis des mois pour s'opposer à un projet de loi permettant l'extradition vers La Chine de résidents de Hong Kong.

Le 15 juin, devant l'am-

pleur des manifestations, le pouvoir avait dû en partie céder et suspendre le projet de loi. Mais la mobilisation a continué. Et les manifestants ont exigé l'abandon total du projet, la démission de Carrie Lam, la cheffe de l'exécutif à Hong Kong.

Hong Kong est un reste de l'immense empire colonial britannique. C'est un îlot de richesses au bord d'un océan de pauvreté. La bourgeoisie petite et grande, y jouit d'une liberté et de privilèges auxquels elle tient et c'est l'objectif de ce bras de fer avec l'autorité chinoise.

La veille de la grève, le représentant des industriels hongkongais Dennis Ng Wang-pun avait exprimé cette menace : « *Vous pensez que le gouvernement reculera ? Si j'étais le gouvernement, je deviendrais encore plus dur.* » Inévitablement, s'ils entraient en lutte avec leurs propres armes et leurs

propres perspectives, les travailleurs se heurteraient non seulement à l'autorité chinoise mais aussi à cette bourgeoisie de Hong Kong.

En Chine continentale, dès le début de la mobilisation à Hong Kong, les autorités de Pékin ont pris soin de minimiser son ampleur et de verrouiller encore davantage les réseaux sociaux par la censure. Le pouvoir se méfie de l'effet de contagion que cette mobilisation peut avoir sur les millions de travailleurs durement exploités de Chine, à commencer par ceux qui se trouvent à quelques dizaines de kilomètres de Hong Kong, dans la province du Guangdong, une des plus industrialisées du pays. Leur mobilisation pourrait en effet offrir de toutes autres perspectives, non seulement en Chine mais à Hong Kong.

Paul Mori



Manifestation et sit-in le 5 août.

USA-Chine : guerre commerciale et monétaire

Jeudi 1^{er} août, Trump annonçait l'instauration de 10% de droits de douane supplémentaires sur 300 milliards d'importations chinoises, à partir de septembre.

Il s'agit d'un pas de plus dans la guerre commerciale que l'administration américaine mène à la Chine. En effet, 250 milliards de dollars de biens chinois étaient déjà taxés à 25%, c'est maintenant la totalité des importations chinoises qui le seront.

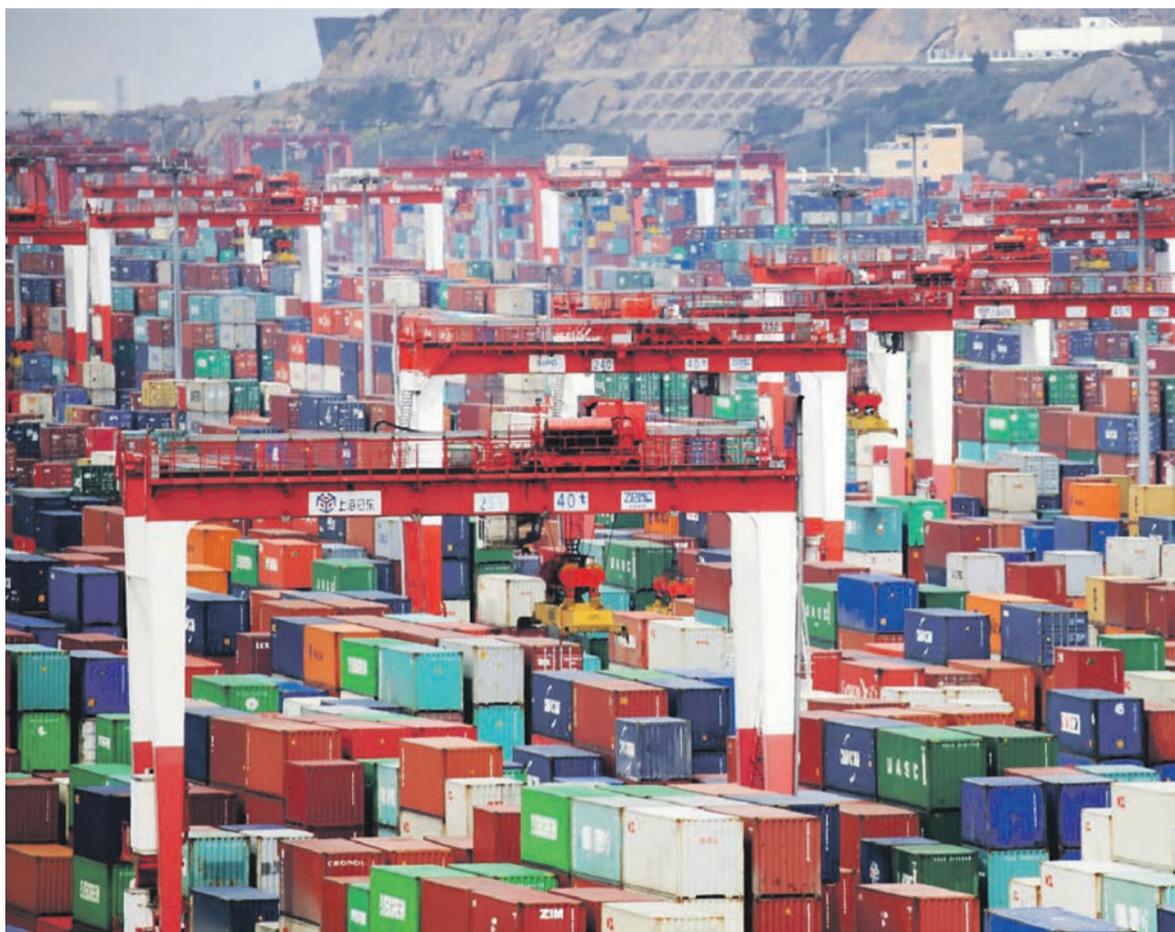
Les dirigeants chinois ont de leur côté pris plusieurs mesures de rétorsion. Ils annonçaient tout d'abord l'arrêt des importations par leurs entreprises publiques des produits agricoles en provenance des États-Unis. D'autre part, en refusant d'intervenir sur les marchés monétaires le 5 août, la banque centrale chinoise a choisi de laisser se déprécier sa monnaie, qui est tombée sous le seuil de sept yuans pour un dollar, le plus bas depuis 2008. Or, une telle dévaluation permet de faire artificiellement baisser le prix des marchandises exportées et vendues dans une autre devise, comme le dollar. Il s'agit donc de la réponse du berger à la bergère.

La guerre commerciale débouchera-t-elle sur une guerre des monnaies? Selon un financier de la banque ING, « Il semble que les

autorités chinoises aient décidé d'utiliser tous les outils à leur disposition et qu'elles aient maintenant placé leur monnaie dans leur arsenal. ». Dans cette escalade décidée par Trump, celui-ci dit souhaiter qu'à son tour, le dollar soit déprécié, en particulier grâce à une baisse des taux directeurs de la FED, la banque centrale américaine, encore plus importante que celle, de 0,25 %, décidée la semaine précédente.

Dès l'annonce des mesures protectionnistes de Trump, les bourses mondiales ont commencé à dévisser le 1^{er} août et les jours suivants, perdant plus de 5%. Cela traduit l'inquiétude et la fébrilité des spéculateurs et des financiers devant une escalade qui peut aboutir au ralentissement, voire au recul, du commerce mondial et à une nouvelle aggravation de la crise.

Car l'économie capitaliste est profondément malade. La production qui constitue l'armature musculaire de toute société étouffe littéralement sous la graisse financière dont le volume ne cesse de croître à son détriment. Les



Conteneurs dans le port de Shanghai.

mesures protectionnistes des gouvernements pour tenter de sauver leur propre pays de la crise ne font qu'aggraver la maladie. Les interventions des banques centrales consistent à transfuser, à doses toujours plus massives, des liquidités dans un organisme qui transforme instantanément tout aliment en nouvelle graisse.

À l'opposé, les classes populaires sont toujours plus atteintes par la hausse du chômage, la baisse des salaires et les attaques conjuguées

des gouvernements et du patronat. Ainsi, en France, le nombre de chômeurs est passé officiellement de 3,4 millions d'inscrits en 2008 à Pôle emploi à 6,2 millions aujourd'hui. Les ingrédients s'accumulent pour une nouvelle crise, dont personne ne peut dire quel sera le facteur déclenchant : l'explosion d'une bulle spéculative, la montée des rivalités commerciales et du protectionnisme, une guerre des monnaies, ou les surenchères guerrières et militaires au Proche-Orient...

Tous ces fléaux se renforcent mutuellement et mènent à une nouvelle catastrophe alors que jamais l'humanité n'a disposé d'autant de possibilités techniques et productives.

L'urgence est d'exproprier le capital et de planifier l'utilisation des ressources en fonction des besoins de l'humanité présente et future. La classe ouvrière en a les moyens. Elle doit, au travers des épreuves à venir, en trouver la conscience.

Christian Bernac

Banques centrales : l'assurance tout risque du grand capital

Le 31 juillet, la FED, la banque centrale américaine, a baissé ses taux d'intérêt. Dans le même temps, la Banque centrale européenne, dont le principal taux directeur est à 0% depuis mars 2016, a annoncé qu'elle ne comptait pas le relever.

Au contraire, la BCE a même annoncé pour septembre une nouvelle baisse du taux de rémunération des dépôts des banques commerciales, pourtant déjà négatif à -0,40%! Enfin, elle a aussi annoncé la reprise de « l'assouplissement quantitatif », en fait le rachat par la BCE des milliards d'actifs financiers dont les banques veulent se débarrasser contre de l'argent frais.

Ces mesures illustrent l'impasse dans laquelle se débat l'économie. La baisse des taux d'intérêt, c'est-à-dire du loyer de l'argent, est normalement un des outils utilisés par les banques centrales pour inciter les banques commerciales à accorder des

crédits aux entreprises et aux particuliers et doper ainsi l'économie.

Mais si ce moyen a été largement utilisé après la crise de 2008 par les différentes banques centrales, il a été incapable de sortir l'économie capitaliste de l'infarctus de 2008. Il en va de même des politiques de rachat d'actifs, véritable opération de blanchiment, destinée à inonder le secteur bancaire de liquidités. Témoin de cette débauche, le bilan des banques centrales a été multiplié par quatre entre 2008 et aujourd'hui, passant de 4000 milliards de dollars à plus de 16000 milliards alors que dans le même temps la production de richesses

stagnait.

La raison en est que les capitalistes n'ont aucune confiance dans leur propre économie. Même inondés d'argent facile grâce à cette politique monétaire, ils rechignent à investir dans la production, pourtant seule sphère où le capital n'est pas uniquement parasitaire et mobilise le travail humain, unique créateur de richesse. Les capitalistes estiment moins risqué et plus rémunérateur d'investir dans l'achat de titres financiers qu'ils savent pouvoir revendre aux banques centrales en cas de krach. L'apparition de nombreuses bulles spéculatives, comme celle de l'immobilier dans les grandes villes est le seul résultat de cette politique des banques centrales impuissantes face à l'annonce d'un nouveau ralentissement de la croissance, voire d'une récession.

C. B.



La spéculation, une drogue dure pour le capital...

Pour services rendus

Pour une rupture de son contrat qu'il juge abusive, Carlos Ghosn réclame 15 millions d'euros à Nissan et Mitsubishi.

Il estime que ces deux groupes le lui doivent bien. Lorsqu'il se trouvait à la tête de ces géants de l'automobile, n'avait-il

pas, entre autres, licencié des milliers d'ouvriers chez Nissan et supprimé des milliers d'emplois chez Renault? Non seulement cela n'avait guère coûté aux actionnaires de Renault et de Nissan, mais cela leur avait rapporté gros.

Migrants : les ONG ne désarment pas

Le 4 août, l'Ocean Viking, le nouveau navire des ONG Médecins sans frontières et SOS Méditerranée, a quitté le port de Marseille pour sa première mission de sauvetage de migrants. Il remplace l'Aquarius, qui avait secouru plus de 30 000 migrants en deux ans et demi et que les gouvernements ont empêché de naviguer en 2018.

Les patrouilles navales, qui autrefois pouvaient collaborer avec les ONG, ont été remplacées par des drones pilotés depuis le siège de Frontex, l'agence européenne des frontières, dont le seul but est de signaler la position des canots de migrants aux gardes-côtes libyens, liés en fait aux chefs de guerre. La directrice de SOS Méditerranée dénonce un climat de harcèlement que subissent les bateaux de sauvetage et la menace permanente d'être à nouveau bloqués sous un prétexte fallacieux. L'aménagement de l'Ocean Viking a d'ailleurs été pensé en prévision des attentes de plus en plus longues qu'il pouvait subir avant d'être autorisé à débarquer dans un port européen. Même si 40 migrants secourus par le bateau Alan Kurdi ont finalement pu débarquer à Malte après cinq jours d'attente, un autre navire humanitaire, l'Open

Arms, est, lui, encore à la recherche d'un port pour débarquer 121 migrants secourus lors de deux opérations.

La politique criminelle des dirigeants de l'Union européenne n'a pas réussi à empêcher des organisations de se battre pour ne pas laisser mourir les hommes et les femmes qui ont le courage de tenter la traversée, après un parcours souvent fait d'horreurs. Mais elle est

constamment rendue plus difficile.

Et tout cela, non parce qu'un continent parmi les plus riches du monde, peuplé de centaines de millions d'êtres humains, ne pourrait pas en accueillir d'autres, mais parce que la politique des gouvernants est de faire croire que l'immigration est un problème. Les uns en jouant la carte de la fermeté, les autres en jouant aux hypocrites qui aimeraient accueillir mais ne le pourraient pas. Alors le problème est l'organisation économique capitaliste qui engendre chômage, misère et guerre partout dans le monde.

Thomas Baumer



L'Océan-Viking à Marseille.

Montreuil : les travailleurs sans-papiers toujours mobilisés

Samedi 3 août, plus de 450 manifestants ont défilé dans les rues de Montreuil, en Seine-Saint-Denis.

Ils dénonçaient le harcèlement policier, les dizaines d'arrestations de travailleurs sans-papiers et les nombreux ordres de reconduite à la frontière (OQTF) dont ils sont menacés.

Dans une ambiance de solidarité entre travailleurs migrants, la

manifestation regroupait différents collectifs autour des travailleurs africains de l'ex-foyer Bara, logés maintenant dans un ancien bâtiment appartenant à l'AFPFA et réquisitionné par la mairie. Parmi eux se trouvaient des travailleurs de Chronopost en grève. Sans-papiers, ils

sont en lutte depuis le 11 juin pour faire reconnaître leur contrat de travail et demander leur régularisation.

Leur combat a encouragé d'autres travailleurs à s'engager à leur tour dans une mobilisation. Comme tous le disent : « Hier esclaves colonisés, aujourd'hui toujours exploités, ça suffit, y'en a marre. »

Correspondant LO

Légion d'honneur : Macron décore les licenciés

Le 14 juillet, Macron a décerné 423 nouvelles décorations à l'ordre de la légion d'honneur, s'ajoutant aux quelque 92 000 déjà titulaires.

Parmi les sportifs, anciens résistants, comédiens ou spationautes, on trouve politiciens et patrons.

En particulier, l'ancienne directrice générale de General Electric France, Corinne de Bilbao, vient d'être décorée. Est-ce pour avoir préparé ou fait exécuter les plans de plusieurs

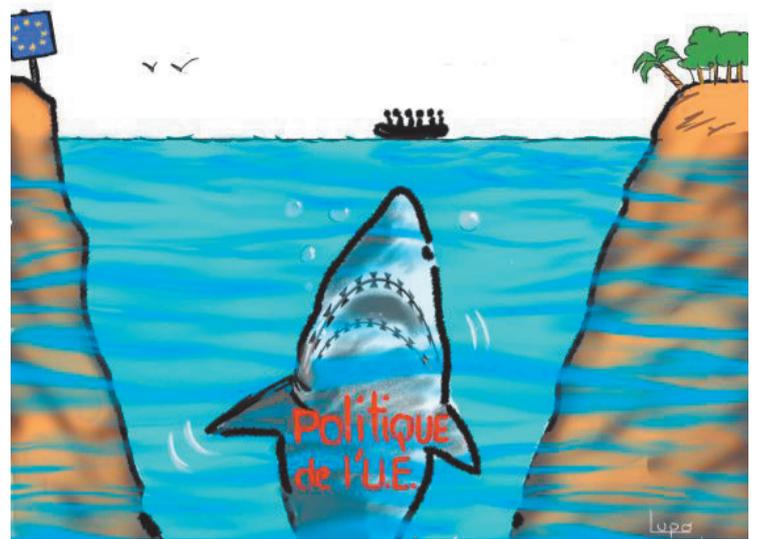
milliers de licenciements à Grenoble, Nantes, Villeurbanne et aujourd'hui à Belfort ?

Il est vrai que, tandis que celle qui l'avait précédée dans le poste, Clara Gaymard, vient de se voir offrir un très rémunérateur siège au conseil d'administration de Bouygues,

Corinne de Bilbao a dû se contenter de la direction internationale de la SSII Segula.

Voilà qui mérite sans doute, comme lot de consolation, le ruban « de la honte », qu'en leur temps le peintre Courbet, le physicien Pierre Curie, le dessinateur Tardi, la mathématicienne Michèle Audin et l'actrice Sophie Marceau ont refusé.

Viviane Lafont



Migrants : Frontex accusée de maltraitance

Frontex, l'agence chargée de surveiller les frontières extérieures de l'Union européenne, est accusée de maltraitance envers des migrants par plusieurs médias, dont le quotidien britannique The Guardian et la chaîne allemande ARD.

L'agence aurait laissé des gardes-frontières locaux, en Bulgarie, Hongrie et Grèce, refouler brutalement les demandeurs d'asile avec des chiens ou en les aspergeant de spray au poivre. Toutes les plaintes déposées contre ces agissements ont été classées sans suite. Frontex aurait aussi placé sous sédatif des demandeurs d'asile et des mineurs lors de leur expulsion par avion.

Malgré les documents fournis par les médias accusant Frontex, celle-ci se défend en disant qu'elle n'a eu connaissance d'aucune plainte déposée contre les

agents incriminés mais qu'elle allait « examiner la question ». Mais si ce type d'agence a été créé par les États-membres de l'Union européenne, c'est bien dans le but de bloquer à ses portes les demandeurs d'asile venant de pays pauvres ou en guerre, afin de protéger leur bastion de privilégiés.

Lorsque les maîtres donnent l'ordre de refouler les migrants pour les rejeter dans les conditions de vie brutales qui sont les leurs, quoi d'étonnant que les valets se conduisent de façon bestiale ?

M.L.

Santé publique : démagogie xénophobe contre l'AME

Le gouvernement a commandé une mission en vue d'une réforme à la baisse de l'AME (Aide médicale d'État).

Ce dispositif donne l'accès aux soins médicaux de base notamment mais pas seulement aux personnes résidant sans papiers en France depuis au moins trois mois.

L'objectif de ce rapport est de justifier la réduction du budget de l'AME : moins de 1 milliard d'euros par an soit... 0,5% des dépenses de santé.

En novembre 2017, Agnès Buzyn, ministre de la Santé et par ailleurs médecin, déclarait à l'Assemblée nationale : « À chaque fois que l'on tente de raboter quelques euros sur l'AME, en instituant par exemple un droit de timbre, les bénéficiaires accèdent plus lentement aux soins, arrivent bien plus malades dans les hôpitaux, ce qui, in fine, coûte beaucoup plus cher, sans compter le

risque d'exposition infectieuse de la population française. »

Et Macron, avant son élection, avait promis de ne pas réduire l'AME. Mais aujourd'hui, le gouvernement a changé son fusil d'épaule. Dans la droite ligne de Castaner qui prétendait à propos des Géorgiens « qui viennent se faire soigner en France » qu'ils « génèrent une dette médicale », le gouvernement cherche à concurrencer l'extrême droite sur son propre terrain. Celle-ci continue de son côté sa surenchère anti-migrants. Et ce concours de démagogie orchestré avec la peau d'êtres humains, entraîne toute la société dans un sens toujours plus réactionnaire.

Maurice Adrien

Morts au travail : exploitation patronale et incurie de l'État

Trois travailleurs meurent tous les jours à cause du travail en France selon les statistiques de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie) qui, sur l'année 2017, a compté 542 décès survenus au travail, auxquels il faut ajouter 264 accidents de trajets et 336 décès dus à des maladies professionnelles – et bien peu d'entre elles sont reconnues. Au total, 1 142 travailleurs ont perdu la vie en tentant de la gagner.

Les chiffres sont pour le moins glaçants et une enquête du journal *Le Monde* cite parmi les victimes des ouvriers de l'automobile, des cordistes, des ouvriers agricoles comme ce jeune de 18 ans, écrasé sous son tracteur à Saint-Jean-Ligouire

en Haute-Vienne, le 9 juillet, ou bien cet ouvrier de 45 ans percuté par la chute du contrepois d'une grue, dans les Ardennes.

Les statistiques officielles sont en fait très parcellaires et ne tiennent pas compte, par exemple, des

salariés de la fonction publique ni même de tous les salariés indépendants ou ubérisés. Ainsi, les morts de travailleurs de Deliveroo ou d'autres plateformes de livraison ne sont pas comptabilisées comme morts au travail mais comme accidentés de la route.

Les pouvoirs publics et en particulier le ministère du Travail cherchent à minimiser le nombre de morts au travail, ils ne veulent pas contraindre le patronat à prendre des mesures de sécurité.

Aline Urbain



Le chantier de l'accident.

Sur un chantier du bâtiment : accident mortel

Le 29 juillet, un échafaudage suspendu sur lequel se trouvaient quatre ouvriers s'est effondré près de la place d'Italie, à Paris. Trois sont gravement blessés et l'un est décédé, qui avait rejoint ce chantier le matin même.

L'échafaudage donnait sur l'atelier RATP de maintenance. Une partie du bâtiment de cet atelier va être transformée en logements. Une autre partie du bâtiment est aussi en chantier et il est prévu d'y installer un poste de commande d'une ligne de métro.

Les travailleurs des deux chantiers ont été très touchés d'autant plus qu'une partie d'entre eux passaient sous l'échafaudage pour

se rendre sur leur propre chantier. Ceux de la RATP, qui travaillent à quelques dizaines de mètres, ont aussi été choqués par ce drame.

Les deux chantiers sont maintenant arrêtés et pour sécuriser les lieux, les pompiers ont dû démonter une des passerelles qui menaçait de s'effondrer.

Comme chaque fois face à de tels événements dramatiques, une cellule psychologique a été mise en place pour les ouvriers des chantiers et ceux de la RATP mais cela est dérisoire. Si la sécurité des travailleurs était vraiment la préoccupation principale, comment un tel échafaudage pourrait-il s'effondrer ?

Correspondant LO

Notre-Dame : les risques d'une intoxication au plomb

Le chantier de Notre-Dame de Paris a été suspendu jusqu'au 12 août par la préfecture d'Île-de-France, par mesure de précaution pour les salariés travaillant sur le site. Il était plus que temps.

Cette préoccupation soudaine pour la santé des 70 travailleurs du site n'est certainement pas étrangère à l'action que mènent depuis plusieurs mois des associations de défense de l'environnement ou de santé. L'association Robin des bois a d'ailleurs porté plainte, vendredi 26 juillet, devant le tribunal de grande instance de Paris, pour mise en danger de la vie d'autrui.

Lors de l'incendie de Notre-Dame, plus de 400 tonnes de plomb, provenant de la fameuse flèche de la cathédrale qui a fondu, se sont répandues au sol et dans l'atmosphère, principalement aux alentours immédiats, mais des particules de plomb se sont aussi disséminées sur des kilomètres à la ronde, en particulier dans l'ouest de Paris.

Les taux retrouvés sur le parvis de Notre-Dame sont montés jusqu'à 500 000 microgrammes par mètre carré ($\mu\text{g}/\text{m}^2$). Plus loin, de l'autre côté du bras sud de la Seine, autour de la fontaine Saint-Michel, place

très fréquentée en période touristique, on a retrouvé 20 000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$. Ces taux sont très au-dessus de la valeur environnementale de 5 000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ retenue par l'ARS (l'Agence régionale de santé) pour caractériser la normalité parisienne.

L'intoxication au plomb peut provoquer chez les très jeunes enfants le saturnisme, une dégénérescence du cerveau, et chez les adultes des cancers ou des troubles de la reproduction.

Jusqu'à présent, pour l'ARS et la mairie de Paris, il était inutile de s'inquiéter. Rien n'avait véritablement été fait pour les travailleurs qui nettoyaient le parvis de Notre-Dame. Il y a encore quelques semaines, certains ne portaient même pas de masque. Aujourd'hui, le préfet affirme que le chantier va pouvoir reprendre progressivement avec la mise en place d'unités de décontamination. Aucune mesure n'a été prise pour les pompiers qui sont intervenus sur le site, ni pour les balayeurs ou les bouquinistes

qui travaillent aux alentours de Notre-Dame. La mairie de Paris conseille maintenant aux riverains de se faire dépister, c'est-à-dire de vérifier le taux de plomb dans leur sang.

Les associations comme Robin des bois et l'exposition médiatique du chantier de Notre-Dame ont mis en lumière l'absence de sécurité pour les travailleurs et les riverains de Notre-Dame. Mais quand il s'agit de chantiers qui sont beaucoup moins sous le feu des projecteurs, c'est bien pire.

A. U.

Air France : des milliards à gogo, et les salaires ?

Alors que, vieille habitude, Air France se lamente sur la concurrence des compagnies low-cost, sur les frais aéroportuaires trop élevés ou, dernier en date, sur le projet « écolo » du gouvernement de nouvelle taxation du transport aérien, au prétexte de favoriser des modes de déplacement moins polluants, certains ont peut-être découvert avec surprise que les choses ne vont pas si mal financièrement pour le groupe Air France-KLM.

Coup sur coup, deux petites nouvelles sont venues le confirmer sans l'ombre d'un doute.

D'abord, cela a été l'annonce, fin juillet, que le gouvernement kenyan allait renationaliser Kenyan Airlines. Cette compagnie aérienne fait partie de l'alliance SkyTeam qui en

regroupe une vingtaine d'autres de divers pays sous la houlette du tandem franco-américain Delta-Air France. Ce que l'on sait moins, car Air France ne l'avait pas claironné auprès du grand public et a fortiori de son personnel, c'est qu'elle détient 7,8% du capital de Kenyan Airlines. Un joli paquet de milliards qu'Air France va récupérer, car Nairobi va racheter sa participation, cela sans que la compagnie nationale kenyane cesse de jouer le rôle de relais et plateforme pour Air France dans tout l'est de l'Afrique !

L'autre nouvelle qui a fait quelque bruit sonnante et trébuchante concerne la commande ferme de 60 Airbus 220-300 par Air France, plus 30 options et autant d'engagements d'achat du même appareil.

La presse économique parle d'une « commande géante » et il y a de quoi. D'abord, parce que cela fait des années qu'Air France n'a pas acheté autant d'avions en même temps. Ensuite, parce qu'au prix d'un peu plus de 70 millions de dollars par appareil, le contrat signé tourne autour de 6,5 milliards d'euros au total.

Les salariés d'Air France auront tout intérêt à ne pas oublier ces chiffres la prochaine fois que leur nouveau patron, Ben Smith – qui a tenu à annoncer ces « bonnes nouvelles » le 30 juillet et qui, lui, émarge à 10 000 euros par jour ouvré aussi bien que férié – leur fera le coup du « On n'a pas d'argent en caisse pour vos salaires »...

Correspondant LO



Des ouvriers devant les débris de Notre-Dame.

SNCF : grève au Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges

Au Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne, le secteur Villeneuve Prairie s'occupe de la maintenance des trains Téoz, Intercités et autres TER en partance des gares de Paris Bercy et Paris Lyon. 107 agents du Mouvement y sont chargés d'acheminer les trains d'un atelier à l'autre et de les préparer aux départs. Depuis mardi 30 juillet, réunis autour d'une intersyndicale CGT/SUD/UNSA, ils sont à 90% en grève.

Les raisons de mécontentement sont nombreuses. Depuis peu, ces agents doivent s'occuper de rames Transilien destinées au RER. Cela vient en complément de la maintenance faite par les agents de l'autre partie du site, appelé Villeneuve Dépôt. Alors que la direction accorde une prime dite IdFaux cheminots de la Maintenance et du Mouvement du Dépôt, elle refuse de la verser aux agents de Prairie. Ce refus a été le déclencheur de la grève.

Depuis un an et demi, le mode de travail des cheminots de Prairie est totalement bouleversé par les réorganisations de la SNCF et les travaux engagés dans le cadre de « Villeneuve Demain », qui comportent la création de nouvelles voies et chantiers et la disparition programmée des anciennes infrastructures.

C'est pourquoi les grévistes réclament des embauches pour adapter les effectifs à la nouvelle charge de travail. Ils réclament

également des requalifications de poste et une prime de 1000 euros pour la reconnaissance des problèmes liés à l'arrivée des nouvelles rames Transilien et à la construction du nouveau chantier.

Malgré les pressions de la direction et l'échéance des vacances, chaque jour entre 30 à 40 cheminots étaient présents au piquet de grève, réunis ensuite en assemblée.

Jeudi 1^{er} août, une délégation de grévistes a été reçue par la direction mais celle-ci est restée inflexible et n'a pas voulu aller plus loin que les propositions faites avant le déclenchement de la grève. Elle a tenté la division en accordant des miettes à quelques-uns : une prime variant de 100 à 350 euros a été distribuée à



Assemblée des grévistes.

seulement 60 cheminots.

Ces propositions ont été jugées insuffisantes. Les grévistes considèrent que tous les cheminots doivent toucher une prime d'un même montant supérieur à celui proposé. Le départ en vacances de la directrice, le soir même, alors que la grève continuait, a été vécu comme une provocation.

À leur assemblée générale du lendemain, le vendredi 2 août, les grévistes ont voté la reconduction de la grève jusqu'au

lundi matin suivant, date de la prochaine assemblée.

La direction comptait sur le week-end de chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes pour mettre fin à la grève. Cela a été tout le contraire : les cheminots rentrant de vacances l'ont rejointe aussitôt. Résultat, lundi 5 août, les grévistes étaient tout aussi nombreux et plus déterminés que jamais. À l'assemblée de ce même lundi matin, la grève a une nouvelle fois été reconduite à l'unanimité.

Correspondant LO

SNCF gare du Nord : les trains les plus courts ne sont pas les meilleurs

Sur les lignes SNCF, l'été est synonyme de période de travaux. En plus des fermetures de tronçons, les suppressions d'effectifs dans tous les secteurs aggravent la situation pour les usagers et les cheminots.

En Île-de-France, le week-end du 20 juillet, sur la ligne H du RER, la circulation étant interrompue pour travaux entre Paris Nord et Saint-Denis, les voyageurs devaient donc emprunter le RER D entre ces deux gares. Un flux de voyageurs bien plus important était donc à prévoir.

En fonction du nombre de voyageurs prévus, la SNCF peut mettre en circulation des trains courts ou des trains longs, c'est-à-dire dire une rame ou un couplage de deux rames. Mais le 20 juillet, sur la ligne D, le service prévu par la SNCF est resté en trains courts malgré l'afflux prévisible de voyageurs. Pour tous les cheminots travaillant ce jour c'était la consternation : comment la direction avait-elle pu faire ce choix ?

En fait, après un certain nombre de kilomètres

parcourus, les rames doivent retourner en atelier de maintenance. Or, en raison du manque d'effectifs dans les ateliers, le cycle de maintenance des trains avait déjà pris du retard et la direction refusait de modifier la programmation annuelle et de mobiliser davantage de rames.

Par conséquent, avec des chaleurs estivales, les quais de Saint-Denis et de la gare du Nord, ainsi que les rames, étaient bondés ! En plus de l'inconfort évident, une telle situation est dangereuse, elle entraîne des malaises de voyageurs et des risques d'accident. Cette situation était tellement cauchemardesque le 20 juillet que la direction l'a rectifiée en catastrophe, en faisant circuler le lendemain des trains longs.

Le trafic ferroviaire n'est plus seulement à la merci des pannes de matériels et d'infrastructures hors d'âge. Obsédée par la suppression des emplois dans toutes les filières, la SNCF est incapable de gérer les travaux qu'elle a elle-même programmés.

Correspondant LO

Empreinte carbone : la ministre Borne franchit les limites



Affiche contre la fermeture du Perpignan-Rungis.

En plus du fauteuil de ministre des Transports, Borne a hérité du ministère de la Transition écologique après la démission de De Rugy. Mais il est bien difficile à Élisabeth Borne de justifier, du point de vue de l'environnement, les décisions prises en matière de transports... par Borne Élisabeth.

Ainsi, hormis quatre lignes, la SNCF a supprimé les trains de nuit, laissant la place aux autocars chers à Macron. Mais la ministre espère que « les prochains opérateurs qui entreront sur le marché veuillent faire du train de nuit ». Elle compte donc sur la concurrence privée pour faire... ce que le gouvernement et la SNCF

ont abandonné.

Autre exemple : le train de fret Perpignan-Rungis. Parce que les wagons frigorifiques y sont en mauvais état et doivent être remplacés ou réparés, la SNCF a décidé d'abandonner purement et simplement cette liaison ferroviaire. Devant le scandale et l'opposition des cheminots, Borne

indique que la ligne n'est que suspendue et qu'elle souhaite que ce service soit maintenu. Comme si elle n'avait pas le pouvoir d'annuler une décision qui mettra 25 000 camions sur les routes chaque année !

Enfin, la ministre botte aussi en touche sur l'état déplorable du réseau ferroviaire, littéralement laissé à l'abandon pendant trente ans, ce qui provoque pannes, retards et accidents. Elle dit regretter que « rattraper des décennies de retard, ça prend du temps ». Elle est doublement bien placée pour le savoir. Elle était en effet directrice de la stratégie de la SNCF entre 2002 et 2007, au moment où les budgets de renouvellement et de maintenance diminuaient chaque année de 3% et où le nombre de voies renouvelées chaque année était divisé par deux par rapport aux années 1970. Et la réforme ferroviaire qu'elle a menée en 2018, cette fois en tant que ministre, ne prévoit aucun financement pour les lignes secondaires, aujourd'hui menacées de fermeture en raison de leur vétusté.

Alors, des petits gestes pour détruire la planète, la nouvelle ministre de l'Environnement, en a commis beaucoup dans sa carrière.

Christian Bernac

Guadeloupe : grève au CHU et mobilisation populaire

En Guadeloupe, les agents du Centre hospitalier de Pointe-à-Pitre / Abymes (CHU PPA) sont entrés en grève le 23 juillet. La grève avait commencé le 10 juillet dans deux services particulièrement atteints : le pôle parents-enfants et les Urgences. Progressivement, le mouvement a gagné les autres services et d'autres hôpitaux : celui de Capesterre-Belle-Eau et celui de Basse-Terre.

Les conditions de travail du personnel, les conditions d'hébergement et de soins des patients sont depuis longtemps déplorables. Et à la suite de l'incendie survenu fin novembre 2017, elles sont devenues catastrophiques. Les locaux sont vétustes, dans certains services l'air confiné sans climatisation ni ventilation est irrespirable. Les moisissures et la vermine prolifèrent. En cas de pluie, l'eau s'écoule des plafonds, entraînant des risques de chutes et d'électrocution. Certains services, dont le pôle parents-enfants ont été déménagés vers des cliniques privées des alentours dans des conditions difficiles. Le personnel manque de tout pour mener à bien son travail. Les parents des malades doivent apporter eux-mêmes les médicaments et le petit matériel de soin. Les médecins s'en vont, faute de moyens.

À l'issue de la grève générale de 44 jours en 2009, les accords signés prévoyaient

des mesures de réhabilitation du CHU. Rien n'a été fait. Les autorités de santé, et particulièrement la directrice de l'ARS Valérie Denux, médecin militaire envoyée par le gouvernement pour gérer la situation à moindre coût, tablent sur la construction du nouveau CHU dont l'achèvement est prévu pour 2022. Le CHU sera sans doute plus moderne, mais ce sera un CHU au rabais, dont on sait déjà qu'il comptera moins de lits que l'actuel. De là à envisager la réduction du personnel, il n'y a qu'un pas, vite franchi : cette dame et le récent directeur guadeloupéen du CHU, Gérard Cotellon, estiment ouvertement que la diminution de la masse salariale est la solution pour résorber la dette qui pénalise l'établissement. Il serait question de supprimer 900 postes, alors que le CHU emploie actuellement 3000 agents dont de nombreux contractuels.

La politique de l'État de désengagement des services publics s'applique

en Guadeloupe comme en France. Le CHU, qui est lourdement endetté auprès des fournisseurs (49 millions), devrait s'autofinancer grâce à la tarification à l'activité et selon madame Denux, « une meilleure gestion ». En juin, le gouvernement avait promis une aide de 20 millions qui n'est toujours pas arrivée. Les commandes ne sont plus honorées et la pénurie s'aggrave.

Les grévistes ont installé un piquet de grève à l'entrée, depuis lequel ils organisent un service minimum, laissant entrer le personnel soignant en nombre suffisant pour prendre en charge les malades.

La population est consciente du danger que représente l'état du CHU et soutient dans sa majorité la grève. Lors de l'assemblée générale organisée le 23 juillet, un millier de personnes se sont regroupées devant le CHU et ont pu entendre les témoignages alarmants



FRANCE 3

de membres du personnel. Une manifestation a eu lieu le lendemain. Un appel à la grève était lancé pour le jeudi 1^{er} août par les organisations syndicales. Trois mille manifestants ont défilé dans les rues de la ville, dont de nombreux travailleurs. Le mouvement va donc en se renforçant.

Une grève générale est

appelée à partir du mardi 13 août par l'ensemble des syndicats, dont l'UGTG, le syndicat indépendantiste et la CGTG. Auparavant, l'ensemble des syndicats appelait à un meeting le mercredi 7 août à 19 heures à Basse-Terre et vendredi 9 août à Morne-à-l'Eau.

Marie Céline Deshauteurs

Whirlpool : pas de petits profits !

En juin 2018, Whirlpool fermait son usine d'Amiens, laissant sur le carreau 280 salariés. La même année, cette même usine obtenait un dégrèvement de près de 170000 euros sur sa taxe d'habitation. Toujours

en 2018, elle parvenait à se faire rembourser par le centre des impôts plus de 200000 euros, soit plus de la moitié de la taxe qu'elle avait dû acquitter pour sa cessation d'activité.

Il est vrai qu'en 2017, à

l'échelle internationale, le chiffre d'affaires du groupe Whirlpool s'écrivait en milliards de dollars et les bénéfices en centaines de millions. Mais un cadeau de l'État, c'est toujours bon à prendre.

S.G.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Grande-Bretagne : derrière les pitreries de Boris Johnson

Depuis le 24 juillet, Boris Johnson a remplacé Theresa May au poste de Premier ministre britannique, pour piloter le pays vers l'avenir radieux qui, selon lui, l'attend hors de l'Union européenne (UE). Mais en plus, il promet que le Brexit sera effectif dès le soir du 31 octobre prochain, « que ça passe ou que ça casse ».

Ainsi s'exprime Alexander Boris de Pfeffel Johnson, plus connu sous le sobriquet de BoJo que lui donne son fan club dans les médias réactionnaires. Il cultive avec soin une image de « grande gueule » iconoclaste, jouant sur ses pitreries et ses gaffes, pour marquer ses distances vis-à-vis d'une classe politique discréditée parce que

trop bourgeoise.

Mais malgré l'image populaire qu'il cherche à se donner, Johnson est passé par le moule de la bourgeoisie dont il est issu et ses grimaces cachent mal les préjugés sociaux dont il est pétri.

Sa carrière politique a commencé dès l'université d'Oxford, où il rejoignit

les rangs du club conservateur et ceux du club Bullingdon, spécialisé dans les beuveries et le vandalisme aviné. Après l'université, Johnson bifurqua vers le journalisme, où il se positionna très vite du côté de l'aile droite nationaliste, xénophobe et anti-UE du parti conservateur.

Il est vrai que Johnson changea de ton pour se faire élire à la mairie du Grand Londres. De 2008 à 2016, il fit ainsi figure de libéral, au point que quelques mois avant le référendum de juin 2016, il passait encore pour un partisan du maintien dans l'UE. Puis Johnson bascula : du jour au lendemain, il se proclama partisan du Brexit, pour devenir l'un de ses trois principaux défenseurs dans la campagne du référendum.

Autant dire que les convictions politiques de Johnson sont à géométrie variable. Cela n'a sans doute rien de très exceptionnel parmi les politiciens de la bourgeoisie, sauf peut-être par l'ampleur remarquable de ses grands-écarts. Alors, il n'est pas impossible qu'à l'avenir Johnson se livre à des retournements tout aussi spectaculaires, qui pourraient affecter le cours tortueux du Brexit. Néanmoins, on n'en est pas encore là.

Le nouveau gouvernement est à l'image de Johnson. C'est un gouvernement de riches : les deux tiers des ministres viennent des écoles privées les plus chères du pays, un record. S'y trouvent représentés les courants les plus réactionnaires de la droite conservatrice : une ministre de l'Intérieur favorable à la peine de mort et connue pour avoir

accusé à la télévision la classe ouvrière britannique d'être la plus paresseuse du monde ; un ministre des affaires étrangères qui se dit partisan (et il n'est pas le seul) de la suppression, en application de directives de l'UE, des droits acquis par la classe ouvrière comme les congés payés et la réglementation de la durée du travail, entre autres ; une sous-secrétaire à la Santé qui est, de longue date, la figure de proue d'un courant partisan de restreindre le droit à l'avortement ; sans parler des nombreux ministres partisans d'une politique encore plus répressive envers les travailleurs immigrés.

Ce gouvernement veut le Brexit pour le 31 octobre au soir. Sauf qu'il ne veut pas qu'il se fasse sur la base de l'accord de retrait signé entre Theresa May et l'UE et que, de son côté, l'UE ne veut pas revenir sur ce qui a déjà été négocié.

Dans ce cas, la seule issue possible serait un départ sans accord, qui impliquerait la suspension immédiate de tous les liens privilégiés existant entre l'UE et la Grande-Bretagne, en particulier en matière de commerce, de finances, de transport, etc.

Pourtant, Johnson a fait de cette hypothèse l'un des piliers de ce qu'il présente comme une politique : si rien ne marche, il s'est engagé à gérer un départ sans accord, ce qu'il est bien incapable de garantir. Sans doute y a-t-il déjà eu des négociations dans les coulisses pour prévoir des solutions provisoires évitant la paralysie de l'économie. Mais nul ne peut dire si elles empêcheront une réaction en

chaîne affectant toute l'économie. C'est ce que souligne la dégringolade de la livre sterling, au fur et à mesure que la presse révélait les rodomontades du nouveau Premier ministre.

Ce qui est certain en revanche, c'est que quelle que soit la forme finale du Brexit, et quelles que soient ses conséquences internationales, les politiciens britanniques sont en train de préparer le terrain pour une offensive contre la classe ouvrière, afin de protéger les profits capitalistes. Dans son programme, Johnson a ainsi déjà fait état de réductions d'impôts pour les plus riches et d'une baisse de l'impôt sur les bénéfices qui mettrait la Grande-Bretagne au niveau de l'Irlande, à un taux de 15 % voire plus bas. Pour faire bonne mesure, une dizaine de zones franches seraient créées, autour de grandes régions portuaires et aéroportuaires, faisant office de « zones économiques spéciales », bénéficiant d'un système d'imposition et de tarifs douaniers minimaux pour les entreprises ainsi que d'une législation sociale réduite.

Ce qui est également certain, car les institutions financières ne le cachent pas, c'est que le Brexit coûtera très cher en subventions à la bourgeoisie. On verra alors les Johnson et leurs acolytes de tout bord se tourner vers la classe ouvrière pour lui faire payer la note. C'est contre cela que la classe ouvrière britannique doit se préparer à se défendre, sans compter sur une nouvelle élection ou un nouveau référendum.

François Rouleau



Quand Boris Johnson veut faire peuple.

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, comment organiser une riposte du monde du travail ? Quel programme et quelles revendications mettre en avant ? Comment recréer un mouvement ouvrier révolutionnaire capable de changer la société ? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter lors de leur passage dans votre ville. Les prochaines étapes sont les suivantes :

Aquitaine - Limousin

Jeudi 8 août : Limoges
Vendredi 9 août : Limoges
Samedi 10 août : Brive

Manche - Mayenne

Jeudi 8 août : Granville/
Julouville/Carolle
Vendredi 9 août : Fougères/
Vitré
Samedi 10 août : Laval

Pas-de-Calais

Jeudi 8 août : Calais
Vendredi 9 août : Cambrai
Samedi 10 août : Arras

Provence

Lundi 12 août : Nîmes
Mardi 13 août :
Martigues/Port-de-Bouc
Mercredi 14 août :
Salon-de-Provence
Jeudi 15 août :
Aix-en-Provence
Vendredi 16 août :
Vitrolles
Samedi 17 août : Arles

Ain - Savoie

Lundi 12 août :
Villefranche-sur-Saône
Mardi 13 août : Oyonnax

Mercredi 14 août :

Bourg-en-Bresse
Jeudi 15 août : Annecy
Vendredi 16 août :
Albertville
Samedi 17 août : Chambéry

Pyrénées

Lundi 12 août :
Saint-Jean-de-Luz
Mardi 13 août : Biarritz
Mercredi 14 août : Bayonne
Jeudi 15 août : Tarbes
Vendredi 16 août : Pau
Samedi 17 août :
Vic-en-Bigorre/
Bagnères-de-Bigorre

